

NOTE AUX EXAMINATEURS

Le candidat devra passer individuellement sur 3 maquettes (i. s. t, menuiserie et électricité) pendant **20 minutes max**, sur chacune d'entre elles.

Le champ d'intervention du candidat sera :

- D' identifier.
- De diagnostiquer un dysfonctionnement donné.
- D'intervenir logiquement afin de permettre à nouveau le bon fonctionnement tout en respectant les règles de sécurité.

Chaque candidat tirera au sort un dysfonctionnement, parmi une liste de possibilités de défauts. Il s'organisera de façon à gérer son intervention dans le temps qui lui est imparti.

Le candidat aura à sa disposition un échantillonnage des différents produits de remplacement ou de dépannage, afin de lui permettre de faire le ou les choix qui s'imposent pour résoudre le ou les problèmes posés.

L' évaluation se fera pendant l'intervention du candidat.

IMPORTANT POUR L' ELECTRICITE

***LE TRAVAIL DES CANDIDATS SE FERA
AUTOMATIQUEMENT HORS TENSION***

**LE CORRECTEUR DEVRA IMPERATIVEMENT
STOPPER LE CANDIDAT QUI VOUDRAIT
INTERVENIR SOUS TENSION.**

Groupement inter académique II		Session 2002	Facultatif : code 2-0359	
Examen et spécialité CAP MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES				
Intitulé de l'épreuve EP 2 – Mise en Œuvre (2 ^{ème} partie – 1 h)				
Type Note aux Examineurs	Facultatif : date et heure	Durée 6 h (5 h + 1 h)	Coefficient	N° de page / total N 1/1